

Paris, le 19 avril 2018

Assemblée générale 2018 : large approbation des résolutions Dividende en hausse de 12,5 % payé le 24 avril M. Yannick Bolloré nommé Président du Conseil de surveillance

L'assemblée générale des actionnaires 2018 de Vivendi, qui s'est tenue aujourd'hui à Paris avec un quorum élevé de 65,56 % de membres présents ou représentés, a largement approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote.

Les actionnaires ont notamment approuvé la distribution d'un dividende ordinaire de 0,45 euro par action au titre de l'exercice 2017, en hausse de 12,5 %. Celui-ci sera mis en paiement à partir du 24 avril 2018, avec une date de détachement fixée au 20 avril 2018.

L'assemblée générale a nommé Michèle Reiser en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de quatre années. Elle a également approuvé le renouvellement des mandats au Conseil de surveillance de Philippe Bénacin, Aliza Jabès, Cathia Lawson-Hall et Katie Stanton pour la même durée.

Le Conseil de surveillance de Vivendi reste ainsi composé de douze membres : six hommes et six femmes, dont un représentant des salariés et une représentante des actionnaires salariés du groupe ; six membres sont indépendants.

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil de surveillance a décidé à l'unanimité de nommer M. Yannick Bolloré à sa Présidence en remplacement de M. Vincent Bolloré entré dans sa 67^{ème} année. Le Conseil a confirmé la Vice-Présidence référente de M. Philippe Bénacin.

Le détail de l'ensemble des votes des résolutions sera disponible sur le site de Vivendi à l'adresse suivante : www.vivendi.com/actionnaires-individuels/assemblee-generale/. On y trouvera également les slides présentées à l'assemblée générale et un webcast vidéo.

Les biographies de Yannick Bolloré et des membres renouvelés au Conseil de surveillance peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.vivendi.com/vivendi/gouvernance/conseil-de-surveillance/. La biographie de Michèle Reiser est jointe au présent communiqué. Une photographie est disponible sur simple demande.

A propos de Vivendi

Groupe industriel intégré dans les contenus, les médias et la communication, Vivendi est présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus. Universal Music Group est le leader mondial de la musique présent tant dans la musique enregistrée que l'édition musicale et le merchandising. Il dispose de plus de 50 labels couvrant tous les genres musicaux. Groupe Canal+ est le numéro un de la télévision payante en France, présent également en Afrique, en Pologne, au Vietnam et au Myanmar. Sa filiale Studiocanal est un leader européen dans la production, l'acquisition et la distribution de films de cinéma et de séries TV. Groupe Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde. Il est organisé en trois unités opérationnelles qui couvrent l'ensemble des métiers du secteur : créativité, expertise média et santé/bien-être. Gameloft est un des leaders mondiaux des jeux vidéo sur mobile, fort de 2 millions de jeux téléchargés par jour. Vivendi Village regroupe les activités de détection et de développement de talents, le spectacle vivant (le « live ») et les activités de billetterie, les salles de spectacle L'Olympia et le Théâtre de l'Œuvre à Paris ainsi que celles de CanalOlympia en Afrique. Avec 250 millions d'utilisateurs uniques par mois, Dailymotion est l'une des plus grandes plateformes d'agrégation et de diffusion de contenus vidéo au monde. www.vivendi.com, www.cultureswithvivendi.com

Biographie Michèle Reiser

Michèle Reiser, 68 ans, est philosophe de formation. En 1975, elle crée sur FR3 une émission littéraire hebdomadaire pour les jeunes qu'elle animera pendant huit ans. Elle est aussi rédactrice d'une chronique littéraire dans *Le Monde de l'Éducation*, et plus tard collabore régulièrement à « Ex Libris ».

Réalisatrice, productrice et auteure de films de télévision, elle a signé, entre 1983 et 2005, des documentaires, des portraits et des grands reportages, centrés autour de grands pôles d'intérêt :

- les faits de société (« Les Trois Mousquetaires à Shanghai », « La Vie en rollers ») ;
- la politique (elle crée la collection « Un Maire, une Ville » avec notamment Alain Juppé à Bordeaux et Jean-Claude Gaudin à Marseille) ;
- la question psychiatrique (« Le Cinéma de notre anxiété », « Un homme sous haute surveillance », « Epilepsies ») ;
- les traditions amoureuses (« Les Amoureux de Shanghai », « L'Amour au Brésil », « Les Amoureux du Printemps de Prague ») ;
- le développement de l'enfant et de l'adolescent (« Premiers émois », « Vis ta vie, ou les parents ça sert à rien », « La vérité sort de la bouche des enfants ») ;
- des portraits (« Reiser », « Juppé », « François Truffaut, correspondance à une voix »).

Elle réalise également des émissions musicales et théâtrales, et des opéras (« Le Barbier de Séville » avec Ruggero Raimondi).

Elle a fondé et dirigé les Films du Pharaon (1988-2005).

En janvier 2005, elle est nommée par le Président de la République membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel où, au cours de son mandat de six ans, elle préside les groupes de travail Production audiovisuelle, Chaînes privées gratuites, Publicité, et les missions Cinéma et Musique.

De 2008 à 2012, elle crée et préside la Commission sur l'image des femmes dans les médias, qui publie à la fin de l'année un rapport mettant en lumière que, si les femmes sont présentes à l'image, elles restent cantonnées à un certain rôle, la légitimité du savoir demeure masculine. De ce constat naîtra la mise en exergue de la notion d'« experte » qui sera l'objet du deuxième rapport présenté en décembre 2011 au cours d'un colloque à l'Assemblée nationale, « Les expertes, bilan d'une année d'autorégulation ». La Commission a été pérennisée par le Premier ministre en 2011.

En 2010, elle copréside la Commission sur l'accès des associations aux médias audiovisuels, rapport remis au Premier ministre en janvier 2011.

Elle est membre de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, de 2010 à 2012.

En 2013, Michèle Reiser crée une société de conseil, MRC.

Depuis 2014, elle préside le jury du Prix Gulli du roman.

Elle crée en juin 2015 le festival de musique classique Paris-Mezzo, qui deviendra en 2017 le Festival de Paris.

Elle a publié deux romans chez Albin Michel : *Dans le creux de ta main* en 2008, et *Jusqu'au bout du festin* en 2010, Prix de la révélation littéraire 2010 Aufeminin.com.

Elle est Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur (2010) et dans l'Ordre national du Mérite (2004).